N° 179 — 26e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Mercredi 10 Juin 1914

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Daubenton, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Le Ministère est constitué

FIN

Deux événements extraordinaires viennent de se produire coup sur coup : il est tombé de la neige à Paris en plein mois de juin et c'est un homme politique du Nord qui est devenu président du Conseil.

M. Ribot n'appartient pas au parti radical, c'est entendu, mais l'opinion publique comme d'ailleurs le monde parlementaire, frappé par la hauteur de ses vues, l'ampleur de son talent et la rare qualité de son caractère, l'a toujours placé en dehors et fort au-dessus des groupes, en sorte que M. Ribot est apparu à tous en cette heure particulièrement grave, comme celui qui seul pouvait dénouer la crise et qu'avant même d'être appelé par M. le Président de la République, il était désigné par le destin.

L'honorable M. Doumergue ne s'y était d'ailleurs point trompé. Après avoir mesuré les difficultés présentes et renoncé à les affronter tant elles lui paraissaient inquiétantes, il n'a pas hésité à donner à M. Poincaré le nom et l'adresse de M. Ribot et il a promis à ce dernier son loyal appui. On ne pouvait pas attendre moins de la part d'un homme politique qui, tenant hier encore la barre du gouvernail, sait mieux que quiconque de combien de récifs le navire doit se garer.

La sympathie de M. Doumergue qui est un de nos amis radicaux dont personne, je pense, n'oserait suspecter le radicalisme, n'est pas la seule dont a bénéficié l'éminent sénateur du Pas-de-Calais. M. Léon Bourgeois, lui-même, qui est non seulement le plus remarquable chef du parti radical, mais qui a su rendre vivante en de belles pages la philosophie du radicalisme et asseoir ses doctrines sur des bases solides, a compris qu'il était de son devoir de collaborer avec M. Ribot et d'accepter le portefeuille des Affaires étrangères. Grâce à lui, il va être donné à la France de parler avec autorité devant la diplomatie européenne. La présence de M. Delcassé à la Guerre est une garantie des plus précieuses pour le pays et pour la solidité de nos alliances et nous nous réjouissons de ce que M. Clémentel ait mis à la disposition de nos Finances l'intelligence précise et claire dont il a donné déjà tant de preuves comme rapporteur du budget.

Enfin la présence à l'Instruction publique de M. Dessoye, lequel on le sait, a consacré sa vie à la défense de l'école publique, prouve que le Cabinet Ribot entend défendre sincèrement nos institutions contre les ennemis de l'idée laïque.

Quelques-uns de nos amis radicaux-socialistes, estiment, à tort selon nous, qu'ils ont intérêt à ménager les collectivistes, regrettent que leur parti n'ait pas l'entière responsabilité du pouvoir. Nous le déplorons avec eux et quand M. Viviani a essayé de mettre sur pied une combinaison presque exclusivement recrutée parmi les éléments avancés de la nouvelle Chambre, nous avons souhaité sa réussite. Mais une lourde faute ayant été commise par MM. Godart et Ponsot, M. Viviani a échoué, c'est un fait. Après lui, M. Doumergue, invité par le Président de la République à dénouer la situation, a cru devoir décliner l'offre et il a désigné M. Ribot pour remplir la tâche devant laquelle il reculait ; c'est un autre fait, et dans ces conditions, nous estimons que les républicains auraient mauvaise grâce à prononcer l'exclusive contre le seul homme qui a pu réussir à donner un gouvernement au pays qui n'en avait pas.

M. Ribot a fait récemment au Sénat des déclarations très remarquées sur la question fiscale et il a adhéré sans [illegible] à ce principe — le nôtre — que sans plus se faire prier, la richesse doit savoir consentir en faveur des humbles les sacrifices indispensables. Lui jeter l'anathème au moment qu'il s'apprête à réaliser serait commettre un acte de politique à courte vue. N'oublions pas que Waldeck-Rousseau était un modéré et qu'il s'est montré le plus audacieux de nos réformateurs... Ceux qui crient le plus fort ne sont pas souvent ceux qui travaillent le mieux.

MARTIN-MAMY.

L'effort militaire allemand

UN LIVRE SENSATIONNEL du maréchal Von der Goltz

Sous le titre : « A l'époque de Guillaume le Victorieux, » le feld-maréchal von der Goltz va publier un livre appelé à un certain retentissement et dont voici quelques extraits :

« On comprend actuellement d'une toute autre façon l'idée de l'effort total d'une nation. On croyait, il y a quelque temps encore, qu'on avait atteint l'extrême limite lorsque la Prusse, il y a cent ans, dans la plus grande misère, appelait six pour cent de sa population sous les armes. On s'imaginait que c'était là le maximum. 1912 et 1913 ont prouvé le contraire. Avec nos nouvelles lois militaires, avec celle de 1912, l'Allemagne, en cas de guerre, ne disposerait pas de moins de six millions de soldats bien instruits, soit de neuf à dix pour cent de sa population.

« Nous aurons bientôt 41 cuirassés, 20 croiseurs-cuirassés, 40 petits croiseurs, de nombreux torpilleurs et sous-marins, avec un effectif de 100.000 hommes.

« Tout cela représente une force à laquelle nous n'aurions jamais pu croire autrefois.

« C'est qu'aussi le rayon d'action de l'Allemagne s'est considérablement étendu. Notre domaine colonial semble petit, comparé à celui de l'Angleterre. Le fait que les colonies allemandes se trouve aussi disséminées rappelle la séparation des territoires prussiens créés au congrès de Vienne par nos adversaires et ceux qui nous jalousaient, et cependant cette séparation a été un bienfait, car elle n'a pas permis à la Prusse de rester tranquille, elle l'a poussée à chercher à réunir tous ses territoires et a tenu ses forces en haleine.

« Il peut en être de même pour nos colonies. Notre population, de 45 millions en 1870, est montée à 65 millions et elle ne cesse d'augmenter.

« Nous avons le droit de nous réjouir de ce que nous possédons, mais des efforts continuels sont nécessaires pour protéger notre bien. Soyez forts et veillez, alors on sera juste à votre égard et on ne troublera pas votre paix.

« M. von Klausewitz a dit, en 1912 : « Ma patrie a besoin de la guerre. » Et il entendait par là que dans la conscience de la nécessité de la guerre gît un élément de santé pour notre vie nationale.

« C'est également ce que pensait de Moltke lorsqu'il déclara : « La paix éternelle est un rêve et même pas un beau rêve. »

« Toute médaille a son revers, nous sommes trop riches et nous avons commencé à craindre pour notre propriété.

« La doctrine infâme du droit à la personnalité individuelle que chacun put interpréter comme il lui convient, n'a fait qu'accélérer le désir de jouissance. Ni les privations, ni les efforts ne font autant souffrir le corps et l'esprit qu'une manière de vivre trop commode et dénuée de soucis, telle qu'elle n'est devenue que trop fréquemment l'habitude en Allemagne.

« Il a été dit :

« Il faut élever les générations futures de façon à ce qu'elles soient plus aptes à la guerre, et de cette façon nous conserverons la paix, la tranquillité, la jouissance. »

« Agir autrement serait un suicide et tout ce que nos pères et la génération actuelle ont acquis serait à jamais perdu. L'Allemagne retomberait dans la misère et dans la servitude. Personne n'aurait pitié de nous, mais tous les peuples qui aujourd'hui nous envient nous crieraient avec ironie : « Vous l'avez voulu. »

« Jamais nous n'en arriverons là. La génération actuelle se fortifiera dans la conscience que c'est un devoir de placer l'avenir de l'Allemagne sur de fortes épaules et de tenir tête victorieusement aux guerres qui ne peuvent manquer d'éclater. »

AU MEXIQUE

DEPART DE TAMPICO DES CANONNIERES DES FEDERAUX

Washington, 9 juin.

Le département de la marine a reçu de l'amiral Badger une dépêche l'avisant que les canonnières des Fédéraux, sur un ordre venu du ministère des affaires étrangères du Mexique, avaient quitté Tampico pour se rendre à Puerto-Mexico.

LA SITUATION DU PRESIDENT HUERTA

On mande de la Vera-Cruz :

L'opinion publique croit que la levée du blocus de Tampico ne serait pas sans corrélation avec la démission imminente du général Huerta. On dit même que l'acte par lequel le président résignerait ses fonctions se trouverait entre les mains des attachés à la légation d'Angleterre. On se passe de proche en proche dans la ville des libelles invitant la population à empêcher le général Huerta de s'enfuir. Ces manifestes ajoutent que justice ne sera complète que lorsque le président des Fédéraux aura été exécuté.

On se montre assez sceptique à Washington sur ces dernières informations. On se borne à confirmer la levée du blocus de Tampico.

A PROPOS D'UNE VISITE

Les œuvres d'éducation professionnelle DE TOURCOING

A L'ECOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES. — UN COURS DE REPASSAGE

Les membres du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture tiendront aujourd'hui leur assemblée générale à Tourcoing. A l'issue du banquet qui leur sera [illegible] offert, [illegible] M. Dron, l'Institut Colbert.

Tout le monde connaît l'œuvre admirable réalisée à Tourcoing par M. Dron, qui a résolu de la façon la plus simple un problème considéré comme insoluble et qui a concentré l'enseignement technique dans une série d'écoles et de cours, divers en apparence, mais très homogènes en réalité.

S'inspirant des conseils de M. Labbé, l'éminent inspecteur général de l'Enseignement technique du Nord, le Maire de Tourcoing a édifié un organisme qui a la valeur d'une anticipation et que toute la France nous envie.

L'Ecole constitue le noyau central autour duquel gravitent toutes les autres œuvres. On lui a donné un nom qui constitue à lui seul tout un programme, l'Institut Colbert.

L'Institut Colbert

Qu'est cet Institut ?

La réunion en un même local, sous une même direction générale et presque sous la même inspiration pédagogique, de deux catégories d'écoles qui, trop souvent, luttent l'une contre l'autre ; d'une part l'Ecole primaire supérieure et d'autre part l'Ecole Pratique de Commerce et l'Ecole Pratique d'Industrie, ces trois établissements ayant une base commune : le cours préparatoire.

Une organisation aussi souple et aussi rationnelle permet de satisfaire à tous les besoins de la population et de renforcer l'action nécessairement restreinte que l'Ecole primaire supérieure seule eût pu exercer.

Par la variété même de son enseignement, l'Institut Colbert permet aux élèves de tirer le meilleur parti de l'enseignement reçu à l'Ecole puisqu'il leur donne la possibilité de changer de direction à un moment donné, s'ils reconnaissent qu'ils se sont fourvoyés.

Il arrive souvent qu'en cours de route un élève s'aperçoive qu'il s'est trompé et qu'il ne peut plus suivre la direction qu'il s'était tracée ; grâce à l'adroite juxtaposition des différentes écoles cet élève a la facilité de changer son orientation sans changer d'établissement.

Si l'on se place au point de vue social, on ne peut que se réjouir de l'étroite réunion des trois enseignements dans un groupe homogène et compact.

En assurant le contact permanent des futurs ouvriers et employés de commerce et d'industrie avec les futurs fonctionnaires, on contribue à rapprocher les classes, en même temps qu'on restitue au travail manuel son légitime prestige.

M. Dron et ses collaborateurs ont compris qu'à une époque où le travail seul compte, il était vain d'établir d'illusoires barrières entre les travailleurs manuels et les travailleurs intellectuels.

Et c'est enfin, en réunissant dans un même point de la ville les trois établissements scolaires, qu'ils ont pu organiser avec toutes les commodités désirables, ces cours professionnels pour apprentis et adultes, qui sont leur plus beau titre de gloire.

Les cours professionnels

Les cours professionnels sont exclusivement réservés aux apprentis et aux ouvriers du Commerce et de l'Industrie que les nécessités de la vie tiennent éloignés de toute école à partir de treize ans.

Ils fournissent aux travailleurs de l'usine et du magasin un complément d'instruction général et corrigent — par un enseignement professionnel complet pour chaque métier — les funestes effets de la spécialisation.

Les spécialistes deviennent ainsi des ouvriers complets, et pendant que leur intelligence s'éveille, devient plus active et plus féconde.

La participation à l'organisation et à la vie même de ces cours des commerçants et industriels de Tourcoing, permet à ceux-ci [illegible] que l'enseignement ne subit aucune déviation et reste strictement adapté aux besoins de la localité.

L'ensemble des cours se répartit en plusieurs groupes : cours commerciaux, cours industriels, cours professionnels, cours pour les professions du bâtiment, cours pour les ouvriers mécaniciens, cours pour les chaudronniers en cuivre, cours pour mouleurs en fonte, cours pour cordonniers, pâtissiers, tailleurs, électriciens, etc.

Cette sèche énumération ne peut donner qu'une idée bien imparfaite des efforts réalisés par M. Dron en faveur du prolétariat.

Le maire de Tourcoing sera-t-il payé de gratitude ?

Il a reçu l'approbation de tous ceux qui aiment sincèrement le peuple et qui veulent faire de ses enfants des citoyens libres.

L'hommage d'une élite a sans doute suffi à sa légitime fierté qui n'attendait pas de meilleur salaire. Mais il est permis d'espérer que les intéressés — c'est-à-dire les enfants et les adolescents au bénéfice de qui s'est exercée son action bienfaisante — ne seront pas oublieux.

On surprend déjà dans les yeux de ces enfants et de ces adolescents une gravité qui étonne et qui émeut. Ils apportent à leur tâche une ardeur réfléchie où il entre bien un peu de reconnaissance...

Pour les jeunes filles

La municipalité de Tourcoing a en outre créé, il y a quelques années, une école pratique de Commerce et d'Industrie, où les jeunes filles reçoivent un double enseignement : d'une part un enseignement professionnel, subdivisé en enseignement industriel et en enseignement commercial — et d'autre part un enseignement ménager.

Educatrice par ses méthodes pédagogiques, l'Ecole de Tourcoing l'est encore par la portée morale et sociale de son enseignement.

Un tel enseignement révèle à la jeune fille la grandeur — et pourquoi ne pas le dire ? — la beauté du rôle qu'elle est appelée à jouer. Et tout en lui fournissant les moyens de gagner honnêtement sa vie, sans rien demander à personne, il l'accoutume à placer judicieusement son idéal et le met à l'abri des suggestions de la rue.

Un article de M. Georges Lecomte

PRESIDENT DE LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES

Dans une importante étude qu'il consacrait récemment à M. Dron, M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres, après avoir exposé les œuvres que nous venons d'énumérer, écrivait :

« Voilà pour les adultes. Mais quelle succession d'œuvres utiles pour les mères et les enfants ! Après avoir adjoint à l'hôpital des salles particulières pour les accouchements, M. Dron a organisé une maison d'attente pour les couches et les relevailles, où, tout en gagnant une partie de leur subsistance par un labeur sans fatigue et dans une excellente atmosphère, les jeunes mères prennent des forces pour leur maternité prochaine ou pour le travail qui nécessairement le suivra.

» Puis il a créé l'œuvre de la Sauvegarde des Nourrissons ; chaque mère reçoit une indemnité mensuelle qui varie selon qu'elle nourrit elle-même son enfant, que l'allaitement est mixte ou artificiel. Par la commission des hospices, dont il est l'âme, il a fait acheter deux fermes où cinquante vaches [illegible] le lait à Tourcoing pour tous les enfants en bas âge. Pasteurisé, mis dans des biberons stérilisés, il est chaque jour et gratuitement porté à domicile. Puis, les mères de famille sont invitées à venir toutes les quinzaines à une consultation gratuite où leur nourrisson est examiné. Pour les encourager à cette démarche si salutaire, la ville leur paie une indemnité de déplacement qui s'accroît pour chaque mère avec le nombre de ses enfants.

» Plus tard, des crèches, admirablement tenues, les hospitalisent toute la journée pendant le travail de la mère, jusqu'au moment où ils peuvent fréquenter l'école. Alors des consultations médicales, un carnet sanitaire réalisé selon les conceptions de M. Dron (qui est médecin), des séances de gymnastique médicale pour la correction des défectuosités physiques, assurent à l'enfant un développement aussi favorable que possible.

» Ensuite, ce sont, avec toutes les institutions post-scolaires en usage et les cours de préparation militaire, des hospices modèles, des maisons de convalescence, des refuges pour vieillards et invalides, des maisons d'assistance par le travail, dans des bâtiments clairs et gais, dans des conditions de confort et de salubrité comme je n'en ai vu nulle part.

« Et, en ces temps de déficits municipaux, de budgets en détresse, le maire de Tourcoing a su trouver les ressources nouvelles qui étaient indispensables pour tant de coûteuses et nobles institutions ».

On ne doit pas en effet oublier que M. Dron n'est pas seulement l' « animateur » qui transforme en réalités vivantes les rêves des philanthropes — mais qu'il est encore le plus avisé et le plus prudent des administrateurs.

Ainsi se parachève cette grande figure.

Le Ministère Ribot

Le sénateur du Pas-de-Calais présente au Président de la République la liste de ses collaborateurs.

La fin de la Crise

Ainsi que nous le relatons plus loin, la crise ministérielle est terminée et le ministère Ribot définitivement constitué.

Nos lecteurs trouveront ici une série d'informations qui ne présentent maintenant qu'un intérêt rétrospectif, mais qui leur permettront de suivre les dernières phases de la crise.

Paris, 9 juin.

Dans une réunion qui a eu lieu ce matin au domicile de M. Ribot, rue de Tournon, le nouveau ministère a été constitué. A midi, le sénateur du Pas-de-Calais est allé à l'Elysée pour informer M. Poincaré du succès de sa mission. Dans un premier conseil de cabinet qui sera tenu ce soir à 5 heures, les ministres procéderont à la répartition définitive des portefeuilles. Sous réserves des modifications qui pourraient être décidées au cours de ce conseil de cabinet, voici quelle est la composition du ministère :

Président du conseil et	MM.
Justice	RIBOT
Intérieur	PEYTRAL
Affaires étrangères	Léon BOURGEOIS
Guerre	NOULENS
Marine	DELCASSÉ
Finances	CLÉMENTEL
Instruction publique	DESSOYE
Travaux publics	Jean DUPUY
Commerce	Marc RÉVILLE
Colonies	CHAUTEMPS
Agriculture	DARIAC
Travail	M. MANOURY

C'est également au conseil de cabinet de ce soir que sera réglée la question des sous-secrétaires d'Etat.

Le sous-secrétariat d'Etat à la Marine marchande sera vraisemblablement dévolu à M. Guernier.

M. Jacquier renonce à celui des Beaux-Arts.

M. Ribot à l'Elysée

M. Ribot est arrivé à 11 h. 45 à l'Elysée ; il a été immédiatement introduit auprès du président de la République, à qui il a annoncé la constitution du cabinet.

A midi 30, le nouveau président du conseil quittait l'Elysée pour rentrer déjeuner chez lui.

Au moment de monter dans son automobile, il a été entouré par les journalistes. Tout souriant, il leur a fait cette déclaration :

— « Je viens d'annoncer à M. le président que j'avais abouti dans mes démarches et que le ministère était définitivement constitué. L'attribution des douze portefeuilles est réglée. Mais il ne m'est pas possible de vous donner la liste de mes collaborateurs. Je ne l'ai pas encore communiquée au président de la République. J'attends pour le faire de voir M. Léon Bourgeois.

« Notre collègue n'a pas pu assister à mes derniers pourparlers. Il a dû se rendre aujourd'hui à Reims, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de sa fille. Il ne sera à Paris que cet après-midi à 2 h. 40. Aussi avons-nous pensé à nous réunir chez moi, à 5 heures. Nous réglerons définitivement l'attribution des portefeuilles aussi bien des ministres que des sous-secrétaires d'Etat. J'irai aussitôt après aviser le président de la République et je lui demanderai de bien vouloir signer les décrets.

» La présentation des membres du nouveau cabinet à M. Poincaré aura lieu demain. Et le ministère pourra, je l'espère, se présenter dès jeudi devant les Chambres. »

Les derniers moments DE LA CRISE

REUNION DES FUTURS MINISTRES CHEZ M. RIBOT, RUE DE TOURNON

En moins de deux jours, le sénateur du Pas-de-Calais a dénoué la crise et a pu [illegible] des futurs collaborateurs [illegible] conférence générale qui a eu lieu ce matin, à son domicile.

Dès 8 heures, le paisible hôtel de la rue de Tournon, où habite le sénateur du Pas-de-Calais, prenait une physionomie inaccoutumée. Les automobiles des ministrables se succédaient, attirant les curieux. Une nuée de journalistes et de photographes, opérateurs de cinémas, s'empressaient. Les parlementaires convoqués étaient immédiatement entourés, interviewés, photographiés et cinématographiés.

Le premier, M. Clémentel se présenta un peu avant 9 heures. Il fut suivi quelques minutes après de MM. Noulens, Dessoye et Peytral.

A 9 h. 30, M. Noulens quittait la rue de Tournon :

— Déjà, monsieur le ministre !

— « Je n'accepte pas. J'avais promis à M. Ribot mon acceptation, mais elle était subordonnée à certains concours de mes collègues qui paraissaient assurés et qui ne se sont pas produits. J'étais venu simplement pour remercier M. Ribot de son offre et lui faire part de mon refus. C'est fait, je me retire. »

Quelques instants après, on voyait sortir MM. Peytral et Dessoye.

— « La combinaison est en bonne voie, déclarèrent-ils. Le ministère sera, sans doute, constitué cet après-midi ».

— Vous acceptez ?

— « Mais oui, et nous allons de ce pas rejoindre M. Noulens pour le faire revenir sur sa décision ».

A 9 heures et demie, nouvelles arrivées. MM. Dariac et Marc Réville, tous deux souriants, pénètrent chez M. Ribot. Ils sortent quelques instants après et déclarent :

— « Ça marche. Ça va très bien ».

Puis se succèdent MM. Emile Chautemps, Maunoury et Jacquier. A 10 heures, M. Noulens revient. Il est allé consulter le Président de la République, M. René Viviani et M. Jean Dupuy. Les conseils de ces hautes personnalités l'ont fait revenir sur sa décision.

— « J'accepte, nous dit-il en traversant la cour de l'hôtel de M. Ribot. J'ai réfléchi et j'ai consulté mes amis. Ce n'est point par désir de conserver un portefeuille que je me décide à rester au ministère de la Guerre. C'est seulement en raison des circonstances actuelles et c'est aussi parce que le ministère de la guerre est un ministère purement technique ».

M. Jean Dupuy arrive sur ces entrefaites et est introduit auprès de M. Ribot. Puis les allées et venues se succèdent. M. Manoury sort. Il a accepté le sous-secrétariat d'Etat aux finances. En revanche, M. Jacquier qui le suit de très près n'a pas cru devoir accepter le sous-secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts :

— « J'ai demandé une heure de réflexion », dit-il.

— Et vous allez réfléchir, rue de Valois ?

— « Oui... dans mon cabinet, aux Beaux-Arts ».

Enfin, les futurs ministres quittent la rue de Tournon un peu avant midi.

M. Noulens se retire

Paris, 5 heures.

M. Noulens refuse définitivement de faire partie de la combinaison.

Les collaborateurs de M. Ribot se sont présentés, cette après-midi, à 3 heures, au domicile du sénateur du Pas-de-Calais pour tenir, sous sa présidence, une sorte de conseil de cabinet préalable.

M. Noulens, arrivé en même temps que les autres sénateurs et députés qui devaient faire partie de la combinaison, se retirait dix minutes ensuite. Il n'était venu que pour confirmer à M. Ribot l'impossibilité où il se trouvait de conserver dans le nouveau ministère le portefeuille de la guerre.

Questionné à sa sortie sur les raisons qui l'avaient conduit à ne pas maintenir son acceptation, le député du Cher a déclaré : « Oui, je viens d'annoncer à M. Ribot, à mon très grand regret, il ne m'était pas possible de lui assurer le concours que j'avais cru pouvoir lui donner. [illegible] portefeuille dans un ministère, je [illegible]